



POLITIQUE D'INSCRIPTION

- 1) Tout joueur qui exprime un intérêt à jouer au waterpolo, que ce soit par courriel, par téléphone ou verbalement, sera contacté dès que possible par le registraire.
Le registraire:
 - a) Les avisera que l'entraîneur-chef communiquera bientôt avec eux
 - b) Rassemblez toute l'information et/ou demandez-leur de remplir le document d'information sur le joueur disponible sur le site Web de Tiburon Waterpolo. Le document d'information du joueur rempli sera automatiquement envoyé au registraire.
2. Toutes les informations connues seront communiquées à l'entraîneur-chef
3. L'entraîneur-chef sera en contact avec le joueur / parent par la méthode de contact privilégié pour discuter des meilleures options pour le joueur au sein du club
4. Une période d'évaluation, dans l'eau, peut être organisée avec les entraîneurs, si nécessaire
5. L'entraîneur-chef communiquera le groupe et le niveau appropriés avec le registraire
6. Le registraire contactera le joueur / parent pour déterminer si le joueur a besoin de plus d'informations ou s'il souhaite participer à un essai de 2 semaines ou rejoindre le club. Le registraire transmettra les informations sur les coûts, les jours, les heures et les lieux des séances d'entraînement, la plate-forme de communication de l'équipe (ex.: Teamsnap, etc.), le calendrier des matchs et des tournois.
7. Le registraire communiquera les dates de début et de fin de la période d'essai de 2 semaines avec le joueur / parent et complétera la documentation requise de Waterpolo Canada.
 - a) Tout athlète ne peut avoir qu'un seul essai de 2 semaines par saison de waterpolo
 - b) Le gérant d'équipe / du groupe sera informé de tout joueur désirant faire un essai de 2 semaines, afin qu'il puisse se rendre disponible et rencontrer les joueurs / parents, si nécessaire.
8. Le registraire fera un suivi avec les joueurs / parents à la fin de la période d'essai pour déterminer les prochaines étapes. La contribution des entraîneurs peut être nécessaire
9. Pour les inscriptions qui suivront, le registraire enverra à tous les joueurs / parents les documents requis (document médical) et les modalités de paiement seront prises.
10. Le registraire calculera les frais au prorata, le cas échéant
11. Une fois l'inscription complète confirmée, les informations du joueur seront transmises au gérant d'équipe / du groupe et à l'entraîneur-chef pour la suite. Ils prendront la relève pour communiquer s'assurer que les joueurs / parents reçoivent toute la documentation requise.